

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**  
**2<sup>EME</sup> DIVISION NATIONALE**  
**TROPHÉE JEAN-PIERRE PEUGEOT**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les associations** : (voir le règlement général)

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

**FORME DE JEU**

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

5 joueurs / stroke play / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale pour le titre** :

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale et ½ finales 5 simples / match play

4<sup>ème</sup> jour : Finale 2 foursomes et 5 simples / match play

Les vainqueurs des ¼ de finale montent en 1<sup>ère</sup> division.

**③ Phase finale pour les barrages** :

5 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3<sup>ème</sup> jour : barrages

**ENGAGEMENT**

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

**PRIX**

**Trophée Jean-Pierre PEUGEOT (2<sup>ème</sup> division) confié pendant la remise des prix à l'équipe gagnante.**  
Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.